

■ R. FRAGNIÈRE SA

Une des dernières menuiseries genevoises est en danger!

Construire le CEVA et des logements, c'est bien. Garder nos entreprises dans le Canton, c'est encore mieux. A un jet de pierre de la future halte Chêne-Bourg du Léman Express se trouve la menuiserie-ébénisterie R. Fragnière SA, une société présente à Genève depuis plus de 60 ans. Avec ses 30 artisans spécialistes du bois, elle occupe un site de 3500 m² au chemin de la Mousse. Malgré l'excellente réputation de cette entreprise, son avenir est aujourd'hui incertain.

En accord avec le Plan directeur cantonal (PDC 2030), un grand projet prévoit le développement d'un nouveau pôle urbain à proximité de la gare CEVA de Chêne-Bourg. Les premiers chantiers - liés au plan localisé de quartier n°29'683 - impliquent la construction de logements; ces derniers sont considérés comme incompatibles avec la zone de fond industrielle et artisanale (ZIA), en vigueur depuis les années 1950. Les collaborateurs de Fragnière SA sont «invités» à déménager, le propriétaire du site souhaitant valoriser son bien-fonds. Malgré ses démarches et appels aux autorités compétentes, l'entreprise n'a trouvé aucune solution de relogement viable, au risque de devoir mettre la clef sous la porte et licencier ses 30 employés.

Se reloger, un véritable parcours du combattant

«En décembre 2015, nous apprenons par un avis officiel que notre bail à loyer va être résilié courant 2016, relatent Philippe Luchini, directeur de Fragnière SA, et son adjointe Sylviane Mossière. Nous enclenchons alors diverses procédures, débouchant sur une convention avec le propriétaire de la parcelle, qui n'est autre que le syndicat UNIA: l'entreprise devra quitter le site au plus tard le 31 décembre 2019». La direction de Fragnière SA se met alors à chercher de nouveaux locaux, si possible sur la rive gauche - la majorité de sa clientèle s'y trouve - et à des conditions similaires. Elle sollicite des appuis auprès d'organismes locaux, tels que la Fondation des Terrains Industriels (FTI), la Fondation d'aide aux entreprises (FAE), l'Office de promotion des industries et des technologies (OPI) ou Cogérim (agence immobilière représentant UNIA). Les services de l'Etat concernés sont également informés du problème.

Ces divers acteurs se réunissent à plusieurs reprises au sein de la menuiserie afin d'élaborer des solutions, mais en vain. «Un décalage se fait sentir dans les conceptions, s'indigne Sylviane Mossière. On nous conseille de nous projeter vers l'avenir, à l'horizon 2030, alors que nous devons remplir notre cahier de commande pour les prochains six mois. Une entreprise comme la nôtre ne fait pas du management à l'américaine! Nous nous trouvons en face de théoriciens qui n'ont pas une juste appréciation des métiers de l'artisanat». On le comprend facilement: coaching, analyse des flux et des processus industriels, modèle d'affaires ne font pas partie des priorités de la maison Fragnière...

Faire face aux contradictions

En collaboration avec la FTI, une esquisse de projet voit le jour, laissant percer quelque espoir: un relogement au chemin Grenet, dans la commune de Vernier. Pour cette municipalité, Fragnière n'est toutefois pas une «entreprise à haute valeur ajoutée», les investisseurs ne se montrant, quant à eux, guère intéressés au maintien de l'artisanat à Genève. Surprenant aussi, la



position d'UNIA: ce syndicat censé défendre les métiers du second œuvre - parmi lesquels la menuiserie - considère avant tout le rendement de l'opération. Enfin, Philippe Luchini regrette qu'aucun processus établi, ni structure formelle, n'existent à Genève: «Les entreprises se trouvant dans une situation analogue tâtonnent et ne savent pas à quelle porte frapper. A se demander si les pouvoirs publics s'intéressent au tissu économique genevois. Sur le long terme, travailler avec les artisans locaux va devenir difficile, car ils vont tout simplement disparaître».

A l'heure de la création du PAV (Praille-Acacias-Vernets) et des écoparcs industriels, on peut s'interroger sur la cohérence des objectifs cantonaux: si ces nouveaux quartiers sont destinés à accueillir des activités mixtes, pourquoi ne pas y installer une menuiserie-ébénisterie jouissant d'une longue tradition genevoise? Sans oublier qu'au-dessus de la halle de production peuvent s'ériger des locaux voués à d'autres activités (bureaux, ateliers, etc.), une cohabitation qui permettrait de garantir la rentabilité de l'ensemble. ■

Véronique Stein

GROS PLAN

La « grande maison » Fragnière

La Menuiserie-Ebénisterie R. Fragnière SA existe depuis 1955. Fondée par Raymond Fragnière, elle a été reprise en 2002 par Philippe Luchini, directeur actuel. Quelques années plus tard, l'entreprise s'installe à Chêne-Bourg et développe ses domaines d'activités: fabrication de portes et fenêtres, agencements intérieurs et meubles, aménagements extérieurs, réparations et rénovations. Au cœur de cette production reste le bois, un matériau naturel qui s'allie particulièrement bien au métal, au verre et au cuir.

Toutes les portes et fenêtres conçues par Fragnière SA répondent aux normes en vigueur (sécurité, protection du patrimoine, économie d'énergie, etc.); les fournisseurs sont principalement suisses et la provenance du bois assurée (FSC). L'atelier de production regroupe aujourd'hui une trentaine de collaborateurs, ébénistes, menuisiers et peintres. L'entreprise est membre de divers organismes professionnels, tels que la Fédération des métiers du bâtiment, l'Association du second œuvre ou le Groupement des métiers du bois.